



LIGUE OUEST
994/05/1A
Agrément n°04 355 123
du ministère de la Jeunesse
et des Sports
N° SIRET : 438 044 257 00022

Pôle compétitions et
événements

NOTE D'ORGANISATION

6^e CRITÉRIUM DE VOILE J80

LIGUE OUEST

Dimanche 16 novembre 2025

Brest (Finistère)

Annexe 1 - Plan d'accès

Annexe 2 - Le développement
durable pendant une
manifestation

Annexe 3 : Valorisation des
manifestations

Frais d'inscription : 5 €

Licence FCD : 2025-2026

Date limite d'inscription :
16/11/2025

1. GÉNÉRALITÉS

Le 6^e critérium de voile monotype habitable J80 de la ligue Ouest aura lieu le dimanche 16 novembre 2025 à Brest avec le concours du Club Nautique Marine Brest.
Une date de rattrapage est prévue le 23 novembre 2025 suivant les mêmes modalités.

Ce 6^e critérium ligue Ouest de la FCD se déroulera durant la « Coupe du Préfet Maritime » sur lequel un classement ligue Ouest sera extrait. Les clubs FCD concourent à la fois pour le classement FFVoile et ligue Ouest pendant cette compétition.

La pratique de la voile étant soumise aux aléas météo, l'organisateur se réserve le droit de reporter la date du critérium.

2. ORGANISATION TECHNIQUE

2.1 Club Organisateur

Club Nautique Marine Brest

2.2 Conseiller technique « Voile »

Périg DONNARD - perig.donnard@laposte.net - 06 61 31 41 94

2.3 Condition de participation

Aucun compétiteur n'est admis à s'inscrire et à participer au critérium s'il n'est pas en possession de la licence de la FCD 2025-2026 et FFV 2025.

Les participants se conformeront à la note d'organisation de la coupe du Préfet Maritime 2025, ainsi qu'au règlement permanent et à l'avis de course.

2.4 Bateaux J80

Le Club Nautique Marine mettra gratuitement 8 bâtiments J80 à la disposition des participants.

2.5 Nom de course

Les participants prendront contact avec le CTS Voile Périg DONNARD (06 61 31 41 94) avant l'inscription sur SYGEMA pour connaître le « nom de course » avant l'épreuve.

2.6 Équipage

L'équipage est composé de 3 licenciés minimum à bord, dont le chef de bord.

Un émetteur/récepteur VHF est obligatoire pour chaque équipage mais non fourni par le CNMB.

Chaque concurrent devra venir obligatoirement avec son équipement individuel de flottabilité.

3. DISPOSITIONS LOGISTIQUES

3.1 Accueil

A partir de 8h00 à la Marina du Château au niveau des pontons du

CNMB. Horaires : **Dimanche 16 novembre 2025, de 8h00 à 9h00.**

- Remise des Instructions de Courses.
- Confirmation de la composition effective de l'équipage.
- Dépôt du chèque de caution (270 €) si non fait préalablement.
- Briefing obligatoire où l'affectation des bateaux sera tirée au sort.

En dérogation des règles de classes J80 il n'y aura pas de pesées d'équipage.

Jour de course : Heure du 1^{er} signal d'avertissement 11h00.

Remise des prix à 18h00 au Cercle mixte - 13, rue Yves Collet - 29200 Brest.

3.2 Restauration

Repas à charge des participants.

3.3 Récompenses

- Équipage 1^{er} : une coupe +5 médailles or ;
- Équipage 2^e : 5 médailles argent ;
- Équipage 3^e : 5 médailles bronze ;

La remise des récompenses aura lieu à l'issue de la compétition.

3.4 Santé

Le soutien santé de la manifestation sera assuré conformément au règlement médical de la FCD (titre II) et organisé pour que les éventuelles victimes soient secourues dans les délais inférieurs (ou au plus égaux) à ceux que supporteraient les accidentés de la voie publique.

Ce soutien santé répondra aux conditions préconisées par :

- La réglementation de la fédération délégataire ;
- La réglementation de droit public ;
- L'autorité d'accueil ;
- Le dirigeant de la ligue et/ou du club responsable de l'événement sportif ou par le conseiller technique sportif, en fonction des possibilités locales et institutionnelles.

En cas d'incident, il sera fait appel au dispositif de secours civil (Pompiers ou SAMU).

4. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

4.1 Licences et documents

Chaque participant devra être en possession de ses licences FCD 2025-2026 et FFV 2025 pour la compétition.

4.2 Engagement

Le nombre d'équipage est limité à 8, soit 40 participants. Un équipage se compose de 4 ou 5 membres au maximum. Âge minimum : 19 ans.

4.3 Droits de participation

- 5.00 € par participant ;
- Les participants du club (CNMB) devront s'inscrire comme organisateur.

4.4 Procédure d'inscription

Via l'application SYGEMA de votre club **avant le 16 novembre 2025**.

Attention : précisez votre nom de course dans SYGEMA.

Une facture correspondant aux nombres de participant sera envoyée aux clubs par le trésorier de la ligue.

4.5 Financement

Les frais d'organisation seront pris en charge par la Ligue Ouest dans la limite de 15 € par participant licencié FCD. Si les dépenses excèdent l'enveloppe attribuée, les frais restants seront pris en charge par l'organisateur.

Le club organisateur fera parvenir au secrétariat de la Ligue Ouest avec copie au trésorier de la Ligue Ouest tresorier@ligueouest-fcd.fr rambeau.jl@orange.fr les différentes factures pour paiement ou remboursement. Les factures devront être libellées à l'ordre de la Ligue Ouest FCD.

4.6 Assurances

La licence FCD couvre les risques dans les conditions du contrat y compris au cours des transports (véhicules inscrits sur SYGEASUR).

4.7 Fiche bilan activité

La fiche bilan des activités sera adressée aux différents destinataires par le CTS.

4.8 Droits d'image

Tout participant autorise expressément la FCD et ses partenaires à utiliser les images (fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de la manifestation et sur lesquelles il pourrait apparaître), à des fins publicitaires, promotionnelles et d'information concernant les activités de la FCD pour la durée la plus longue prévue par la loi.

5. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cf. annexe 2

6. VALORISATION DES MANIFESTATIONS

Cf. annexe 3

Angélique GAUTIER
Présidente de la Ligue Ouest

Destinataires (par courriel)

- Présidente de la Ligue Ouest
- Trésorier général de la Ligue
- Présidents des clubs LO/FCD
- coordonnateur de pôle
- Conseiller Technique Sportif voile de la Ligue

ANNEXE 1 – Plan d'accès

Accueil : Marina du château « Pontons du CNMB » **Dimanche 16 novembre 2025, de 08h00 à 09h00.**



ANNEXE 2 – Le développement durable pendant une manifestation

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE PENDANT UNE MANIFESTATION BONNES PRATIQUES ET ÉCO-GESTES



ORGANISATION

- Intégrer au comité d'organisation une personne sensibilisée au développement durable.
- Respecter la réglementation en vigueur en matière de sécurité et d'environnement.
- Tenir compte des considérations environnementales dans le choix du lieu d'organisation en intégrant la préservation de la faune et de la flore.
- S'assurer de l'accessibilité du site au plus grand nombre et plus particulièrement aux personnes à mobilité réduites.
- Assurer l'accueil et la surveillance des participant-e-s et du public sur les espaces protégés.

COMMUNICATION

- Privilégier le dématérialisé au papier. Utiliser du papier recyclé. Limiter la couleur et choisir le mode « brouillon » des imprimantes quand c'est possible.
- Limiter les transferts de courriers électroniques aux destinataires
- Réaliser la signalétique en matière recyclable et la retirer une fois la manifestation terminée.

TRANSPORTS

- Inciter à l'utilisation des transports collectifs ou au covoiturage pour venir sur le lieu de la rencontre.

RESTAURATION / HÉBERGEMENT

- Privilégier les circuits d'approvisionnement courts.
- Utiliser des ustensiles recyclables (couverts, gobelets,...).
- Prévoir le tri sélectif des déchets.
- Sensibiliser à la consommation d'eau.
- Veiller à la mise à disposition de toilettes + PMR.

BOUGEZ AVEC LA LIGUE OUEST !

ANNEXE 3 – Valorisation des manifestations

VALORISATION DES MANIFESTATIONS LIGUE OUEST FCD PHOTOS & VIDÉOS



POURQUOI ?

Pour faire rayonner nos événements sportifs et culturels, la Ligue Ouest FCD met en avant :

- le travail des bénévoles,
- l'engagement des clubs et sections,
- les performances et moments forts des rencontres.

Les photos et vidéos sont essentielles pour alimenter nos supports régionaux (Vent d'Ouest, newsletter, Facebook, Instagram, YouTube) et les supports nationaux (Infolettre FCD, A Armes Égales, réseaux sociaux).

→ Les photos, vidéos et comptes rendus doivent être transmis à la Ligue Ouest dans la semaine qui suit les événements, 7 jours maximum après la date de clôture.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Clubs :

- Réaliser les prises de vues de leurs équipes lors des championnats.
- Désigner une personne "référente communication" chargée de transmettre les contenus au secrétariat de la Ligue Ouest.

Conseiller(ère)s techniques :

- Fournir les photos/vidéos officielles des rencontres.
- Rédiger un court article (5-10 lignes) précisant : nature de l'événement, date, lieu, participant(e)s et acteur(ice)s clés, les faits marquants (buts, performances, moments décisifs).

Participant(e)s :

- Peuvent partager leurs photos/vidéos.
- Indiquer le nom des personnes à créditer lors de la publication des images.

COMMENT TRANSMETTRE ?

Via un album partagé (ex : Google Photos)

Par lien de téléchargement (ex : France Transfert)

En pièce jointe de mail (ne pas insérer dans un document word)

ADRESSE MAIL : SECRETARIAT@LIGUEOUEST-FCD.FR